

25 mai 2006, Colombie-Britannique

Allocution devant la Gendarmerie royale du Canada

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Le Canada est un grand pays. Et il l'est en partie parce que le taux de criminalité y a toujours été bas. Nous le devons surtout au bon travail de la Gendarmerie royale du Canada. Fondée en 1873 par Sir John A. Macdonald, la Police à cheval du Nord-Ouest – comme on l'appelait à l'époque – a contribué à instaurer l'ordre et le droit dans l'Ouest canadien.

Qu'il ait été question de patrouilleurs à cheval à la frontière ou de patrouilleurs en hélicoptère au-dessus de la région métropolitaine de Vancouver, ils ont toujours été là pour les Canadiennes et les Canadiens. Je remercie les membres de la GRC de nous accueillir ici aujourd'hui. Et je les remercie de leur service exemplaire à cette nation.

Le faible taux de criminalité auquel nous sommes habitués est dû en grande partie aux efforts qu'ils déploient, à leur dévouement, à leur professionnalisme et à leur bravoure. Les agents de la GRC ne peuvent cependant pas changer l'époque dans laquelle nous vivons. Les temps changent. Nos collectivités changent. Les crimes liés aux armes de poing, aux gangs et à la drogue sévissent dans nos rues, et les agents de la GRC et autres agents chargés de l'application de la loi ont besoin d'aide et d'appui de leurs supérieurs.

Aide et appui que notre gouvernement est en mesure de leur accorder. Fini les excuses. Fini les promesses rompues. Fini le respect des droits des criminels au détriment de ceux de leurs victimes. Nous nous attaquerons aux crimes liés aux armes de poing, aux gangs et à la drogue. Nous protégerons notre façon de vivre canadienne. En fait, nous prenons des mesures importantes à cette fin en déposant un projet de loi pour : imposer des peines minimales obligatoires pour les crimes liés aux armes de poing et mettre fin aux peines conditionnelles – y compris les assignations à domicile – pour les crimes graves. Nous continuerons de suivre notre programme relatif à la sécurité des collectivités ce printemps en déposant un projet de loi pour faire passer de 14 à 16 ans l'âge de la protection.

Ce n'est qu'un début. Et cela signifie, entre autres, sévir contre les courses de rue, activité imprudente qui cause trop souvent la mort. La lutte contre les courses de rue a été l'une des causes qu'a défendues mon ancien collègue et député de Surrey North, le regretté Chuck Cadman. Un homme altruiste qui a consacré ses années à Ottawa à se battre pour assurer la sécurité des rues. Soyons clairs. Les courses de rue ne consistent pas à amuser les enfants. C'est une activité imprudente, dangereuse et qui trop souvent cause la mort. Chuck, qui est malheureusement décédé l'an dernier, le savait. Un des événements qui a poussé Chuck à participer au dossier sur les courses de rue a été le décès tragique d'Irene Thorpe. Irene, mère de deux enfants et veuve depuis peu, faisait une promenade du soir à Vancouver lorsqu'elle a été heurtée par un adepte des courses de rue qui a perdu le contrôle de son véhicule après avoir atteint une vitesse de 140 km/h. Cet acte horrible et inimaginable a été commis dans la rue d'une ville. Une rue où les mères conduisent les enfants à leur pratique de soccer. Une rue qu'empruntent les cyclistes pour aller au travail. Et une rue où les gens se promènent le soir.

L'ampleur de cette tragédie conjuguée à la légèreté de la peine imposée aux contrevenants a poussé Chuck à agir. Il est devenu le promoteur infatigable du durcissement des peines imposées aux adeptes des courses de rue. En décembre 2002, Chuck a déposé un projet de loi d'initiative parlementaire en vue de durcir les peines imposées aux adeptes de courses de rue. Malheureusement, son projet de loi n'est jamais devenu une loi. Depuis le décès prématuré de Chuck l'été dernier, son épouse Dona a repris la cause qui le passionnait tant. Je voudrais féliciter Dona pour poursuivre les travaux exemplaires de Chuck et la remercier du dévouement et de l'engagement dont elle a fait preuve au cours de sa bataille pour sévir contre les courses de rue. Car les courses de rue sont un problème grave qui font tous les ans de nouvelles victimes.

Pensez au nombre de décès causés par ces courses en 2006 seulement. En janvier, trois jeunes hommes ont perdu la vie sur une autoroute de l'est de Vancouver lorsque leur véhicule s'est retrouvé dans un fossé et coupé en deux en heurtant une colonne d'alimentation. Un autre passager est décédé plus tard à l'hôpital. Le même mois, Tahir Khan de Toronto, qui devait devenir citoyen canadien quelques jours plus tard, a perdu la vie lorsque son taxi a été percuté violemment par une voiture qui faisait une course. Et un homme de Burnaby a été tué lorsqu'il a perdu le contrôle de sa voiture et blessé les occupants de deux autres voitures qui venaient en sens inverse et qui se sont retrouvés à l'hôpital le jour de la fête des Mères.

En deux mots, les courses de rue tuent. C'est un crime grave pour lequel les peines d'emprisonnement devraient être sévères. Voilà pourquoi le nouveau gouvernement du Canada présentera un projet de loi qui s'attaquera de front aux courses de rue. Premièrement, nous créerons à ce sujet une nouvelle infraction au Code criminel. Grâce à laquelle ce genre de délinquants se verra imposer des peines plus sévères. De plus, notre projet de loi imposera des périodes d'interdiction de conduire à ceux et celles qui sont trouvés coupables de courses de rue. Et la peine sera de plus en plus sévère après chaque infraction. Ces mesures correspondent en grande partie à ce que voulait Chuck dans son projet de loi d'initiative parlementaire. Parce que, tout comme lui et de si nombreux militants infatigables, notre gouvernement est résolu à rendre nos rues plus sûres.

Nous sommes engagés à mettre sur pied un système de justice pénale qui imposera des peines sévères aux auteurs de crimes graves. Nous voulons des collectivités saines dans lesquelles les Canadiennes et les Canadiens peuvent s'épanouir. Dans les semaines et les mois qui viennent, mon gouvernement poursuivra sans relâche les efforts qu'il déploie pour construire un Canada plus sûr et plus fort pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

Merci.